

Interactions UTC

1. [Interactions, le Magazine des Technologies Emergentes](#)
2. [Thématiques](#)
3. [Regards sur le monde](#)
4. Regard sur le numérique

Regard sur le numérique

Pour Axelle Lemaire, Secrétaire d'état chargée du numérique, « Evoquer l'économie numérique c'est souvent faire référence à ces jeunes pousses du numérique qui produisent des matériels, des logiciels et des services. Au-delà d'un domaine technique, l'économie numérique porte souvent en elle de nouveaux modèles d'affaires et révolutionne les façons de concevoir, de produire et de distribuer. »

14 Sep 2015



C'est bien une nouvelle forme d'économie, dans laquelle les cycles d'innovation sont plus courts, qui s'appuie sur des communautés d'utilisateurs ou de développeurs et qui, parfois, désintermédie des secteurs entiers de l'économie. Mais l'économie numérique est bien plus qu'un secteur, c'est pourquoi je préfère parler de numérisation de l'économie. Les secteurs économiques ne sont désormais plus cloisonnés, ils évoluent avec la transformation globale des fonctionnements traditionnels de l'économie. Textiles intelligents, objets connectés, MOOC, applications web et mobiles qui essaient dans la médecine, le droit, la finance : rares sont les domaines qui ne connaissent pas d'innovation liée au numérique.

En quoi l'avènement d'une économie numérique représente-t-elle un tournant majeur pour l'économie française et internationale et en quoi l'enseignement supérieur est-il particulièrement concerné?

La numérisation de nos économies est un tournant majeur puisqu'il s'agit de penser et vivre avec des repères nouveaux : un commerce connecté, des services publics dématérialisés, des métiers nouveaux. Il s'agit également d'accompagner nos startups dans leur croissance pour leur permettre de devenir des grandes entreprises. Il s'agit surtout d'inclure la société entière à ce mouvement, sans différencier les âges, les origines sociales ou les territoires : c'est avec tous que l'on construit le futur ! L'innovation va évidemment de pair avec l'éducation et la recherche. Notre principal défi pour les prochaines années est de parvenir à former mieux de plus en plus de personnes, pour améliorer la compétitivité globale de notre économie : le numérique est un levier incroyable pour toucher de nouveaux publics avec les MOOCs mais aussi pour expérimenter de nouvelles formes d'apprentissage notamment en mode projet. L'enseignement supérieur doit ainsi former aux nouveaux métiers, intégrer les innovations pédagogiques, créer des passerelles entre universités d'une part et domaines d'études d'autre part - à l'instar du rapprochement entre science et technologie que vous promouvez au sein de Sorbonne Universités.

Quels sont les atouts de la France en la matière ? et son ancrage en Europe ?

Loin des clichés, la France compte bien des atouts : nos universités comptent parmi les meilleures du monde et attirent les étudiants étrangers les plus brillants ; les investisseurs et les entreprises étrangères ne cessent de s'y implanter - nous sommes le 4ème pays d'accueil des investissements directs étrangers ; nos infrastructures sont fiables et performantes, en témoigne notre couverture en réseau fixe haut débit au deuxième rang mondial ; les français sont parmi les plus connectés : 83% à utilisent internet, 400 000 se forment via nos MOOC. Nous sommes avec l'Allemagne moteurs de la stratégie numérique européenne. Nous sommes en train de réaliser un marché européen unique connecté, qui sera un atout conséquent pour l'expansion de nos entreprises et bien sûr pour la consolidation de la première puissance économique qu'est l'Union Européenne.

Les secteurs économiques ne sont désormais plus cloisonnés, ils évoluent avec la transformation globale des fonctionnements traditionnels de l'économie.

Quelles actions en faveur du numérique vous semblent-elles les plus stratégiques et innovantes pour les années qui viennent ? Comment rassurer également ceux qui auraient peur du numérique ?

C'est l'objet du plan d'action numérique du gouvernement rendu public en juin. Il est articulé autour de 4 axes : liberté d'innover, égalité des droits, fraternité - le numérique pour tous, et exemplarité par la transformation numérique de l'Etat. Ces axes seront la colonne vertébrale du projet de loi numérique que je présenterai à l'Assemblée Nationale avant la fin de l'année. Innover librement c'est donc s'appuyer sur l'internationalisation de la French Tech, la promotion de l'innovation ouverte, de l'open access (libre accès aux publications de recherche), des licences libres. C'est garantir des droits renforcés pour les citoyens concernant leurs données personnelles ou les modes de paiement en ligne. C'est

renforcer la confiance et la transparence à travers la défense de la neutralité du net. Et l'Etat se doit de donner l'exemple. Innover, c'est aussi développer des services publics dématérialisés, qui allient efficacité et facilité d'accès : plan " hôpital numérique ", dépôts de plainte en ligne, simulateur de prestations sociales mes aides.fr... les chantiers sont nombreux ! C'est également saisir l'opportunité qu'offre le numérique pour faire plus simple. Plus simple dans la saisie des données, qui est l'ambition du programme " Dites-le nous une fois " ou encore plus simple dans l'accès aux services administratifs tel que le permet " France Connect ". C'est enfin une formidable occasion de faire plus ouvert. N

Le saviez vous :

- 110 Md € Poids du numérique dans le PIB en France, supérieur aux services financiers et à l'agriculture.
- 1,5 M € Emplois liés au numérique en France
- +40 % Augmentation brute potentielle du résultat opérationnel pour une entreprise qui réussit sa mutation numérique (www.mckinsey.fr)

Site internet d'Axelle Lemaire : www.axellelemaire.eu